

Règlement Corrida Pédestre 2025

1 – Organisation : la **Corrida Pédestre 2025** est organisée le samedi 13 septembre par le **Service des Sports de la ville de Mauguio Carnon** en partenariat avec **les clubs de Mauguio Carnon Athlétisme, le CAP Melgueil et le Mauguio Carnon Triathlon.**

2 – Présentation : Épreuve conviviale et accessible à tous à partir de 16 ans révolus, ouverte à toute personne licenciée ou non. La **Corrida Pédestre** est une course chronométrée ayant reçu l'avis favorable du Comité de l'Hérault de Courses Hors Stades. C'est une course **GRATUITE** soutient l'Épicerie sociale de Mauguio Carnon

3 – Parcours : La **Corrida Pédestre** est une course de 7 km empruntant des voies goudronnées principalement. L'épreuve se déroule, à allure libre, chronométrée et en un temps limité. À tout moment, l'organisation de la **Corrida Pédestre 2024** se réserve le droit de modifier le parcours. Elle se réserve également le droit d'annuler une épreuve pour tout motif qui mettrait en péril les participants.

4 – Inscription : L'épreuve est ouverte aux coureurs licenciés sur présentation de la licence FFA compétition de l'année et pour les non licenciés : **certificat médical** de moins d'un an portant obligatoirement la mention «apte à la pratique du sport en compétition, ou de la course à pied en compétition ou de l'athlétisme en compétition».

Les inscriptions s'effectuent à partir du 1^{er} juillet dans la limite des places disponibles via le site internet : <https://www.3wsport.com/courses#allraces>

La date limite des inscriptions est fixée au 12 septembre. L'organisation se réserve le droit de clore définitivement les inscriptions dès que le nombre de **250** participants est atteint. Possibilité de s'inscrire sur place le jour J en fonction des places restantes.

Chaque dossier incomplet sera refusé !

• **Certificat médical** ou copie du certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la course à pied OU du triathlon comportant obligatoirement la mention « en compétition » datant de moins d'un an le jour de l'épreuve.

Si vous êtes licencié(e) de la Fédération Française de Triathlon ou d'Athlétisme, vous devez fournir une photocopie de votre licence-adhésion en cours de validité

• **Pour les mineurs, une autorisation parentale signée est obligatoire**

ATTENTION : votre inscription ne sera validée que lorsque toutes les pièces seront fournies. En attendant votre inscription sera considérée comme « en attente ». Passé ce délai ou si les quotas d'inscription s'avèrent atteints, votre pré-inscription sera annulée.

5 – Engagement : Tout engagement est personnel, ferme et définitif. Aucun transfert d'inscription n'est autorisé. Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne, sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation.

6 - Retrait des dossards : Les dossards et puces électroniques sont à retirer sur présentation d'une pièce d'identité et des éventuelles pièces manquantes du dossier au départ de la course le samedi 13 septembre à partir de 9h30 à l'accueil de la Fête du Sport, Plaine des sports, Chemin de Bentennac.

7 – Chronométrage : Le chronométrage est effectué par un chronométreur agréé. Les puces doivent être restituées à l'arrivée.

8 – Classement et récompenses : La remise des prix aura lieu à la suite de la fin de la course, la présence des coureurs récompensés est obligatoire. Les catégories récompensées : Classements Hommes / Femmes / Cadets. Seuls les premiers au temps scratch seront récompensés.

9 – Départ et arrivée

Le départ de la course est donné à 10h30. Tous les coureurs doivent être présents quelques minutes avant pour un briefing et les consignes de dernières minutes.

10 – Abandon / Mise hors course : Tout abandon doit être signalé au point de contrôle le plus proche. Les contrôleurs qui sont témoins d'irrégularités ont pour consigne de mettre hors course le coureur impliqué. Au-delà des points essentiels de sécurité, ils garantissent également l'éthique et l'esprit de la course.

11 – Sécurité et assistance médicale Un poste de secours est implanté sur la zone de départ. En cas d'abandon, il est demandé de rendre impérativement son dossard à un point de contrôle ou à l'arrivée afin d'éviter des recherches inutiles.

13 – Assurances

L'organisation est assurée en responsabilité civile 'organisateur', conformément à la législation en vigueur. Les concurrents doivent être couverts par une assurance responsabilité civile individuelle.

14 – Droit à l'image

Par sa participation à la **Corrida Pédestre**, chaque concurrent autorise expressément l'organisation ainsi que les ayant droits, tels que partenaires et médias, à utiliser sa prestation sportive dans le cadre de cet événement en vue de toute exploitation directe ou sous forme dérivée de l'épreuve.

Date...../...../2025

Signature

Edition Corrida Pédestre 2025

Bulletin d'inscription
Epreuve ouverte aux 250 premiers bulletins complets
<https://www.3wsport.com/courses#allraces>

Chaque dossier incomplet sera refusé !

Coureur :

Nom :

Prénom :

Date de naissance : / /

Sexe : r F r M

Adresse :

Téléphone :

Email :

@

(écrire lisiblement)

(Mail obligatoire pour confirmation d'inscription)

- Un certificat médical daté de moins d'un an, précisant qu'aucune contre-indication médicale n'interdit la pratique de la course à pied en compétition.
- Le règlement daté et signé

Autorisation Parentale :

Je soussigné(e),Père, Mère, Tuteur légal de l'enfant (nom, prénom)..... Date de naissance de l'enfant : / /

demeurant

Téléphone portable Autorise mon enfant à participer à la **Corrida Pédestre 2025**

Votre enfant doit être né en 2008 ou 2009

Signature de l'autorité parentale :